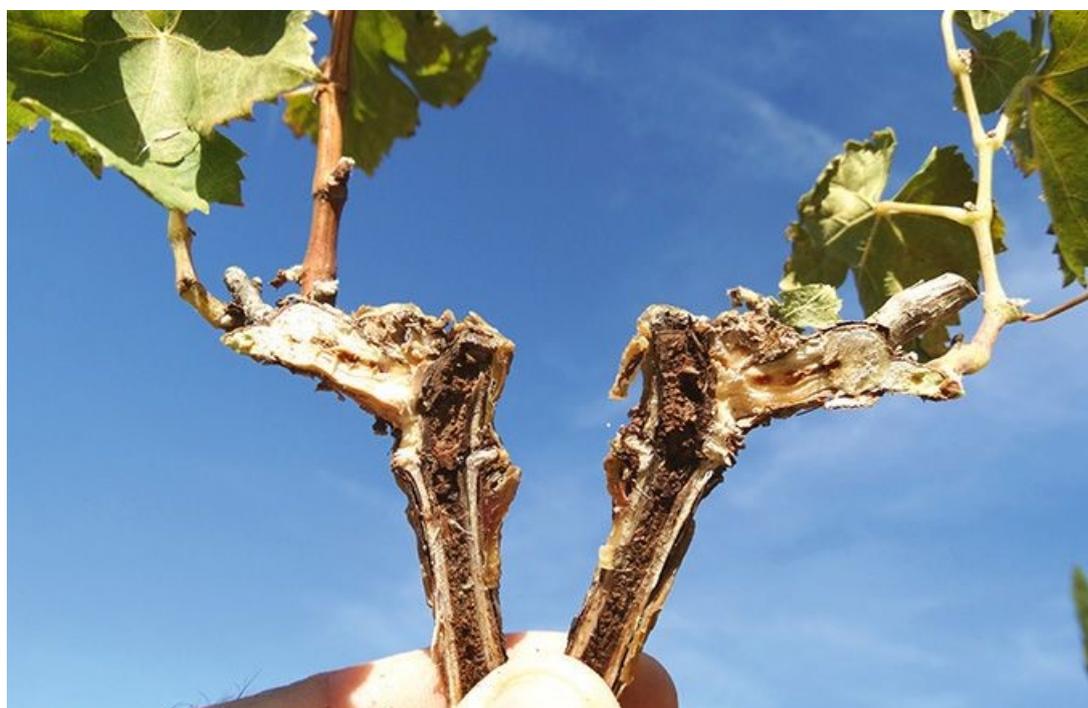


Viticulture

MARC BIREBENT, WORLDWIDE VINEYARDS

« Pour lutter contre l'esca, il faut revenir à un greffage plus qualitatif »

Publié le 08/06/2020 - 08:00 par Irène Aubert



Cet article de Viti 452 de mai-juin 2020 vous est proposé gratuitement et dans son intégralité. Bonne lecture ! Pour vous abonner, RV sur notre [e-kiosque](#).

S'appuyant sur une étude qu'il a coréalisée avec l'ISVV et sur ses observations personnelles, Marc Birebent soutient que le greffage mécanique favorise l'esca. Pour lui, la diminution des maladies du bois passe par le retour à la greffe manuelle, de qualité.

Le suivi de 19 parcelles de cabernet-sauvignon dans la région bordelaise et de 30 parcelles de mourvèdre en Provence fait état d'une **différence d'extériorisation** des symptômes d'esca en fonction du type de greffe utilisé. Quel que soit le cépage, les plants greffés manuellement en fente sont beaucoup moins touchés par l'esca (0,64 % de taux moyen d'expression de l'esca) que ceux ayant été greffés mécaniquement à l'anglaise ou en omega (8,8%). Les mêmes tendances ont été constatées concernant la mortalité



Mon-viti utilise des cookies sur son site.

En poursuivant votre navigation, vous en acceptez l'utilisation. [En savoir plus](#)

OK

d'observations qu'il a effectuées dans le cadre de son entreprise spécialisée dans le greffage et le surgreffage **Worldwide Vineyards**. « Le greffage en omega **génère une «caverne» nécrosée** au milieu des plants, dans laquelle les champignons vont pouvoir s'installer et se développer. Pour moi, l'esca est un **accident vasculaire**, pas une maladie », insiste-t-il. Pour améliorer la situation, « il ne faut pas se limiter à apprécier la solidité du cal de soudure, comme on est en train de le faire, en suivant une mauvaise piste ».

Faire les comptes sur le moyen terme

Sa solution ? Revenir à des greffes qualitatives, qui ajustent bien les tissus cambiaux. « Je ne prétends pas tout greffer ! Il y a deux ou trois générations, **tout le monde était greffeur**. Pourquoi ne pas recommencer ? » propose-t-il. Selon lui, le coût n'est pas un argument pertinent. « Le greffé-soudé, **on le paie deux fois** : une première fois à l'achat et une deuxième lorsque l'on est obligé d'arracher les vignes au bout de 25 ans et qu'entre-temps, on a remplacé 2 à 3 % des pieds par an », commente-t-il.

Selon un chiffrage qu'il a réalisé, le coût de plantation et de complantation d'une parcelle avec des plants greffés en omega² peut s'établir à **38 000 €/ha** pour 25 ans en cas de faible mortalité, voire **48 000 € en cas de forte mortalité, contre 42 000 €** pour une plantation de porte-greffe puis de greffage en place. Dans le premier cas, la parcelle produit un vin jeune et vieux à la fois car 39 % des ceps ont été remplacés. Pour le greffage en place, 80 % des ceps sont d'origine. « L'esca existait déjà du temps des Romains, mais de manière anecdotique, souligne Marc Birebent. Il y a eu **une première recrudescence** au début du xx^e siècle, avec le greffage, puis au début des années 1980, avec la généralisation de la greffe en omega. » Pour lui, cette coïncidence n'en est pas une.

(1) L'étude « Impact of grafting type on Esca foliar symptoms » est à **consulter ici**.

(2) Les hypothèses sont les suivantes : densité = 3 800 pieds/ha. Les opérations concernent l'arrachage, la plantation, le palissage, la formation des plantiers, la complantation pendant 25 ans. Faible mortalité = 2 % au départ, puis 1 % par an ; forte mortalité = 3 % au départ, puis 2 % par an. Pour les plants greffés sur place, la mortalité prise en compte est de 1 % au départ, puis de 0,5 % par an.

>> Sur le même sujet, lire également : « Nous ne connaissons pas (encore) l'impact des nécroses sur l'esca »

Article paru dans Viti 452 de mai-juin 2020

Marc Birebent Worldwide Vineyards greffe omega greffage en place

